



# 1 ER CONSEIL D'ÉCOLE

**LUNDI 3 NOVEMBRE 2014**

## **Présents :**

École: M. Foret, Mlle Quenton, Mme Jonville-Bellec

DDEN: Mme Pichon

Représentants des parents d'élèves: Kissenberger Emilie, Taccoen Stéphanie, Anquez Virginie, Mme Maryse Devroe (représentante APE)

Mairie: M. Rommelaere (maire) , Mme Laporte (adjointe déléguée aux écoles)

## **Excusés :**

## **Ordre du jour :**

- Présentation et attributions du conseil d'école, rôle des parents élus
- Bilan de rentrée
- Adoption du règlement intérieur
- Rythmes scolaires
- Premier bilan sur les APC
- Sorties scolaires et projets pédagogiques
- Bilan de coopérative
- Travaux de la Mairie
- Projets des associations de parents d'élèves
- Questions diverses

## **1) Présentations et attributions du conseil d'école**

- a) Les enseignants (classe en charge)
  
- b) Les parents élus (tour de table). Bonne participation au suffrage puisque l'on a enregistré 54 votes sur 82 électeurs inscrits (soit 65,85 % de participation). Nous constatons une part négligeable de votes nuls (3 votes mal complétés) ainsi qu'une participation plus importante pour le vote par correspondance.

Les parents élus sont pour cette année scolaire:

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Kissenberger Emilie	Techel Emmanuelle
Taccoen Stéphanie	Massin Jennifer
Anquez Virginie	Huyghe Nathalie

c) Les attributions du conseil d'école :

- Il émet des suggestions sur la vie de l'école, concernant les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des élèves handicapés, la protection, l'hygiène et la sécurité.
- Il est associé à l'élaboration du projet d'école
- Il vote le règlement intérieur.
- Il doit être informé des choix de matériel pédagogique, des interventions des enseignants spécialisés du RASED, des modalités de rencontre entre parents et enseignants.
- Il se réunit une fois par trimestre.

Le rôle des parents d'élèves élus est de représenter les parents de l'école ainsi que d'assurer une fonction de médiation et d'information.

## **2) Bilan de rentrée**

L'école a connu une ouverture cette année suite à une montée des effectifs amorcée l'année précédente. Il y a désormais 3 classes avec les effectifs suivants:

- 8 TPS / 7 PS / 7 MS : 21 élèves
- 10 GS / 10 CP : 20 élèves
- 6 CE1 / 5 CE2 / 5 CM1 / 5 CM2 : 21 élèves

TOTAL 62 élèves

Les effectifs sont équilibrés dans les différents niveaux au sein d'une classe. On constate pour l'année prochaine une sortie d'élèves de CM2 assez faible qui devrait être compensée par les arrivants en TPS/PS.

Madame Jonville-Bellec prend en charge pour cette année la classe de GS/CP, après un remplacement en début d'année par madame Malaus.

Le budget alloué à l'école pour cette rentrée scolaire est identique à celui de l'année dernière avec 45€ par élève (achat de fournitures et matériel de classe)+ 5€ par élève pour le bureau.

## **3) Règlement intérieur de l'établissement**

Lecture du règlement

Plusieurs modifications ont été apportées : mise en place des nouveaux rythmes scolaires (nouveaux horaires), sortie des élèves de GS/CP à la porte de la classe (remise en main propre). A préciser que l'accueil de la classe GS/CP se fait dans la cour le matin.

(Vote à main levée : oui : 9)

#### **4) Réforme des rythmes scolaires**

La réforme a été mise en place à partir de septembre 2014.

Les élèves ont désormais école le mercredi matin et finissent à 16h00 les autres jours de la semaine.

La municipalité a mis en place pour les TAP une garderie étendue allant de 16h00 à 18h30.

La question a été posée l'année dernière quant à proposer des activités pédagogiques sur ce temps de TAP en remplacement d'un temps de garderie. La faisabilité est à l'étude par la municipalité.

La municipalité précise qu'aujourd'hui la question du coût et à l'étude (autour de 35 enfants en moyenne sont concernés). Les associations seront sollicitées dans un premier temps pour des interventions auprès des enfants en TAP. Certaines se sont manifestées afin de proposer un enrichissement des TAP (VSPPS, la palette Steenoise). Contact doit-être pris pour organiser ces interventions.

Un protocole de passation est à mettre en place entre l' Education nationale et la municipalité concernant le transfert des élèves entre les APC et les TAP (garderie). Le personnel municipal ne peut se déplacer à 17h00 pour venir récupérer les élèves étant en charge d'enfants à la salle municipale. Les enseignants se sont proposés d'emmener les élèves après les APC à la salle des fêtes, toutefois la municipalité doit mettre en place un contrat permettant que ce transfert soit couvert par leur assurance (car hors temps d'enseignement). Sur recommandation du service juridique de l'IA Nord, sans ce document, le transfert ne pourra plus être assuré et les enfants en APC ne pourront plus être conduits en garderie, la municipalité devant alors organiser ce transfert.

#### **5) Premier bilan sur les APC**

Les APC ont pris place cette année les mardis soir de 16h00 à 17h00. Comme l'année dernière, la participation des élèves est soumise à autorisation des parents.

Les élèves seront amenés avec leur classe à travailler sur deux types d'APC selon les périodes:

- Soit des APC sur le projet d'école et notamment sur l'entretien du jardin et l'exploitation des activités de jardinage, concernant alors l'ensemble de la classe par petits groupes et sur des semaines ciblées
- Soit des APC de type Aide ou méthodologie, concernant alors quelques élèves ciblés afin d'apporter un renforcement des apprentissages. Il est rappelé que la composition des groupes évoluera pendant l'année en fonction des besoins des élèves.

Pour cette première période, 4 élèves ont été concernés par des APC de type aide (graphisme / écriture) pour la classe de GS/CP.

La classe de Mlle Quenton a travaillé autour du projet sur le Jardin. L'ensemble de la classe a été concernée par petits groupes afin de permettre une manipulation par tous les élèves ainsi qu'une mise en commun. Un travail en aval adapté au niveau de classe de chacun a ensuite été mis en place.

A noter également que le créneau piscine qui nous est alloué comme l'année dernière sur le dernier trimestre aura lieu durant les APC. La participation de l'ensemble des élèves des classes concernées est essentielle pour pouvoir maintenir notre créneau de piscine, la natation étant de plus un enseignement important de l' Education Physique et Sportive à l'école.

## 6) Projets et sorties pédagogiques

Rappel des 3 axes du projet d'école 2014/2017:

- Education à la citoyenneté: ouvrir l'école sur le monde
- Axe Scientifique : Améliorer la démarche d'investigation, à travers l'investissement dans un projet d'écocitoyenneté.
- Entrer dans l'ère du numérique

Depuis cette année, l'école a créé son association USEP. L'ensemble des classes sera donc affilié à l'USEP et participera à diverses rencontres cette année. Il est également prévu que des rencontres soient organisées par l'école et/ou en relation avec l'école Emile Zola.

En relation avec le travail autour de l'écocitoyenneté et l'amélioration de la mise en place de la démarche d'investigation, l'ensemble des classes sera amené à travailler autour de la plantation du jardin d'école et de son entretien. La plus grande partie de ce travail aura lieu durant les APC.

Bilan fait par chaque enseignant des actions et sorties scolaires prévues:

TPS/PS/MS: - Poursuite de la correspondance avec la classe de PS/MS de Grand-fort-philippe  
- Visite à Grand-fort-philippe puis venue des correspondants à Steene.  
- Organisation de une voire deux rencontres USEP maternelle ( Olympiades / Roule et Glisse)  
- Maintien de la Brigade-verte (nettoyage de la cour)  
- Elevage dans la classe (actuellement escargot): observation du vivant.  
- Visite chez un apiculteur (avec les GS/CP)  
- (A préciser : ferme pédagogique)

GS/CP: - Visite d'un apiculteur  
- Visite au planétarium de Capelle la grande (planétarium + animation) le 18/12  
- Correspondance avec la classe de MS/GS de Grand-fort-philippe (+rencontre)  
- Projet de classe autour des abeilles

CE1/CE2/CM1/CM2:  
- Visite au planétarium de Capelle la grande (planétarium + animation) le 18/12  
- Correspondance mathématiques avec une classe de CE2 (échange d'énigmes mathématiques par mails).  
- Utilisation des ordinateurs portables dans le travail quotidien (plan de travail/ recherche documentaire)  
- Rencontre USEP  
- Classe de Neige  
- APER (gendarmerie Hoymille)  
- Randonnée cyclo (Grand-Mille Brugge/Pitgam)  
- Semaine jardinage

Une intervention de Jocelyne Beauchamps pour l'ensemble des classes est également envisagée sur un thème en relation avec le projet d'école (à définir avec elle).

Comme les années précédentes, l'ensemble des classes restent engagé dans la chorale d'école.

De même, la collecte des bouchons et piles usagées se poursuit. Il est envisagé de pratiquer le tri sélectif en classe (papier / déchets organiques): des sacs jaunes sont mis à disposition pour permettre le tri.

En accord avec les nouveaux programmes et l'insistance portée sur l'entrée dans l'ère du numérique, nous avons équipé la classe nouvellement créée d'un TBI. Il a été financé en partie grâce à l'association de parents d'élèves que nous remercions.

Afin de travailler les TUIC avec les élèves, et de mettre en valeur le travail effectué en classe, le site internet de l'école devrait être actif avant les vacances de Noël, le temps de se former à son utilisation.

## **7) Classe de Neige**

Cette année la classe de neige aura lieu sur le temps scolaire. La classe de Mlle Quenton est concernée avec ses élèves de CE2/CM1/CM2. Les élèves de CE1 seront accueillis dans la classe de Mme Jonville-Bellec cette semaine là.

Le séjour aura lieu du 18 au 24 Janvier 2014. Les élèves se rendront dans le centre d'accueil de Xonrupt-Longemer dans les Vosges, ce centre permettant notamment d'accueillir du public en fauteuil roulant.

Le projet pédagogique ainsi que le déroulement du séjour seront présentés par Mlle Quenton lors d'une réunion d'information dans les semaines à venir, une fois l'ensemble du dossier monté et bouclé.

Nous sommes aujourd'hui dans l'attente du devis définitif. Le financement sera en très grande partie pris en charge à la fois par la municipalité et par l'association de parents d'élèves. Une participation financière sera également demandée aux parents des élèves participants afin de boucler le budget.

La municipalité précise qu'en cas de difficulté financière pour s'équiper en matériel, il est possible de se rapprocher de la mairie qui pourra proposer des solutions aux familles.

## **8) Bilan de la coopérative scolaire**

Bilan proposé par Mlle Quenton. Trésorière.

Reste : 3000€

Le montant est resté fixé cette année à 15 euros par enfants (dégressif), donnés sur la base du volontariat. Il y a eu une unanime participation des parents à la coopérative de l'école.

La coopérative va servir, dans le cadre du projet de chaque classe, à l'achat de matériel pédagogique, au financement des sorties scolaires ainsi qu'aux événements ponctuels.

## **9) Actions de la mairie**

Rappel du budget alloué par la mairie :

- 50€ par élèves (fournitures, manuels, ...)
- 600€ + 400€ de fonctionnement (timbres, bus, matériel divers, ...)

La municipalité a effectué les actions suivantes:

- Mise en place d'une alarme dans l'école: bienvenue vu l'investissement conséquent de matériel informatique (à voir les zones restant à sécuriser) → A voir avec M.Chabaille

- Remplacement de la photocopieuse
- Peinture de la classe de Mme Jonville-Bellec
- Evacuation du matériel encombrant la nouvelle classe.
- Achat d'une table adaptée au handicap pour la classe de Mlle Quenton.
- Achat de deux bancs pour un coin regroupement (malheureusement trop petit, l'un reste en attendant dans la classe de Mme Bellec, le second a été cédé à la garderie qui cherchait du matériel)
- Mise en place du TBI (installation du tableau, câblage électrique) de la classe de GS/CP
- Achat et installation d'un revêtement de sol «circuit voiture» au coin regroupement de la maternelle.
- Déplacement d'un extincteur situé au dessus du coin bibliothèque. (pour éviter les risques de chute de l'extincteur)
- Entretien des abords de l'école (arbres, plate-bande, pelouse)
- Mise en place d'une barre d'aide aux transferts dans les toilettes garçon.

Nous souhaiterions attirer l'attention du Conseil sur les points suivants:

- Revoir les fermetures des portes de classe donnant sur l'extérieur.
- Pose d'une cuvette sur un toilette extérieur → à voir pour les normes sanitaires
- Achat possible d'une voir deux étagères petit modèle pour la classe de GS/CP → la municipalité propose de faire fabriquer des étagères par le personnel des ateliers municipaux.
- Envisager l'achat de chaises en fin d'année suite à la dotation de tables maternelle par les parents d'élèves pour le bal du chat noir → la municipalité peut envisager l'achat selon le montant du devis.

## 10) Projets des Associations de parents d'élèves

Avant tout, l'équipe enseignante tient à remercier l'association de parents d'élèves pour leur investissement considérable.. Cela a permis à la fois de nombreux achats matériels, mais également permis de mener à bien certaines actions de l'école grâce à la participation de parents volontaires pour l'aide à l'encadrement des élèves.

L'assemblée Générale a eu lieu courant Septembre. L'association réunit 35 familles sur les 41 de l'école, avec une grande proportion de membres actifs.

Des actions ont déjà été menées en ce début d'année, apportant à l'association les bénéfices suivants:

- Croissants : 188.00€
- Pomponettes : 600.00€
- Bourses aux jouets : environ 87 bordereaux vendus soit 787.00€ pour une vente de 3500.00€

Les actions à venir sont:

- Marché de Noël : le 29 Novembre 2014 (30 stands à la salle des Fêtes et 6 stands à l'extérieur, avec comme l'année précédente un concours de dessin).
- Spectacle de Noël : le 5 Décembre 2014
- Goûter de Noël : le 18 Décembre 2014 à 15H00
- Carnaval des écoles : le 20 Février 2015
- Brocante couverte : le 29 Mars 2015

Comme l'année précédente, l'APE s'est engagé dans le « bal du chat noir » qui permettrait cette année encore la dotation de matériel pour les différentes classes.

## 11) Questions diverses

- Demande de la mise en place de goûter collectif en maternelle: la mise en place est prévue à l'essai dans le courant le deuxième période, le temps de mettre en place une organisation efficace.
- Demande également de regrouper les anniversaires lorsqu'ils sont fêtés à l'école: cela a déjà été le cas en ce début d'année (plusieurs anniversaire très rapprochés). Les mois suivant étant moins denses, cela sera vu avec les parents au cas par cas.
- Les parents dont les enfants doivent rencontrer la psychologue scolaire demande où en est l'avancée de leur dossier: les dossiers ont été remontés auprès du RASED. Les demandes d'intervention de la psychologue scolaire étant nombreuses et son bassin d'intervention étendu, un certain délai est nécessaire pour réaliser ses rendez-vous.

Signature des membres du conseil d'école :

M. Foret Directeur	Mlle Quenton Enseignante	Mme Jonville-Bellec Enseignante	Mme Pichon DDEN	
M Maladry Inspecteur de l'EN	Mme Kissenberger Représentante parents d'élèves	Mme Taccoen Représentante parents d'élèves	Mme Anquez Représentante parents d'élèves	
M. Rommelaere Maire	Mme Laporte Adjointe aux écoles	Mme Devroe Présidente de l'APE		